

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 24 mars 2022**

L'an deux mille vingt et deux, le 24 du mois de mars à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 18 mars 2022.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Marc CAUMONT, Anne DUNAN adjoints,  
Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Stéphane AUZERAL, Jean-Laurent PEREZ, Jean Philippe DELARUE, Laura LAVILANIE

**ABSENTS EXCUSES**

Anne-Laure JEAN-BAPTISTE procuration à Jean Pierre BUERBA  
Jean-Baptiste GRANGE procuration à Nadine DESMARAIS  
Raphaël BENOIT, procuration à Philippe CARRERE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.  
Marc CAUMONT est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **24 février 2022**  
Le compte rendu du conseil municipal du **24 février 2022** est approuvé à l'unanimité.

**COMPTES ADMINISTRATIFS - AFFECTATION DES RESULTATS 2021 -  
EAU/ASSAINISSEMENT (27-2022)**

Le Conseil municipal  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice,  
considérant les éléments suivants,  
affecte les résultats 2021 selon le tableau  
suivant, à l'unanimité des membres présents  
et représentés

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement exercice</b>	<b>2021</b>
Résultat de l'exercice	- 2 486.28 €
Résultat antérieurs	2 847.83 €
<b>Solde d'exécution cumulé</b>	<b>361.55 €</b>
<b>Restes à réaliser au 31 décembre</b>	

Dépenses 0 €

Recettes	0 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>0 €</b>

<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>
---

Rappel du solde d'exécution cumulé	361.55 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0 €

<b>Excédent de financement de la section d'investissement</b>	<b>361.55 €</b>
---	-----------------

<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>
--

Résultat de l'exercice	1.66 €
Résultat antérieur	- 1.56 €
<b>Total à affecter</b>	<b>0.10 €</b>

<b>Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit</b>
--

<b>1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)</b>	<b>0.00 €</b>
<b>2° Affectation complémentaire en réserves</b>	<b>0,00 €</b>
<b>3 Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)</b>	<b>0.10 €</b>

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau